



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 28 septembre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-1487 **SOUSSION 2011 SI 226 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE BALANÇOIRES DANS DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE LUCERNE, DE HULL-VAL-TÉTREAU, DU VERSANT, DE BELLEVUE ET DE BUCKINGHAM - STEFAN PSENAK, ANDRÉ LAFRAMBOISE, DENISE LAFERRIÈRE, JOSEPH DE SYLVA, SYLVIE GONEAU ET MAXIME PEDNAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats pour la fourniture et l'installation de balançoires aux firmes indiquées ci-dessous en regard des parcs suivants :

Parcs Mulligan, Chénier et Irène :

À la firme Simexco, 1709, montée Sainte-Julie, Ste-Julie, Québec, J3E 1A1 pour un montant total de 16 735,33 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées en date du 18 juillet 2011, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

Parcs Jardins-Lavigne Sud, Belmont, Guitard, Desnoyers et Sainte-Bernadette :

À la firme Les Équipements Récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6V 9E6 pour un montant total de 43 750,68 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées en date du 18 juillet 2011, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30685-001-20217	57 831,37 \$	Remplacement des balançoires - Balançoires
04-13493	2 654,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1488

SOUSSION 2011 SP 216 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN ROMÉO-LORRAIN, PHASES 3 À 8 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Dessau inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans, devis et la surveillance des travaux avec résidence pour le projet « Réfection des services municipaux – Bassin Roméo-Lorrain – Phases 3 à 8 – Secteur de Buckingham » pour un montant total approximatif de 421 522,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 août 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756;
- autorise la firme Dessau inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme Dessau inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-003-20218	403 022,50 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Honoraires professionnels
04-13493	18 500,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1489

SOUSSION 2011 SP 220 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX DANS DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux dans divers parcs municipaux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 21 juillet 2011, ces dernières ayant obtenu le plus haut pointage, conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2003-1411 et conforme, à savoir :

Parc Lucerne-Nord :

À la firme Simexco inc., 1709, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2 au montant total de 61 121,90 \$, incluant les taxes.

Parc du Relais :

À la firme Les Entreprises Formes et Jeux P.E.B. inc., 17999, J.A. Bombardier, Mirabel, Québec, J7J 2H8 au montant total de 101 436,59 \$, incluant les taxes.

Parc Madaire :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 56 598,53 \$, incluant les taxes.

Parc Spoutnik :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 44 186,44 \$, incluant les taxes.

Parc Marlène-Goyet :

À la firme Simexco inc., 1709, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2 au montant total de 37 065,50 \$, incluant les taxes.

Parc Plouffe :

À la firme Simexco inc., 1709, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2 au montant total de 61 246,08 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-002-20219	58 439,35 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Lucerne-Nord
18-11011-004-20220	96 984,69 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc du Relais
18-11011-005-20221	54 114,50 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Madaire
18-11011-009-20222	42 247,16 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Spoutnik
18-11011-010-20223	35 438,75 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Marlène-Goyet
18-11011-014-20224	58 558,08 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Plouffe
04-13493	15 872,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1490

SOUSSION 2011 SP 228 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX DANS DIVERS PARCS – SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux dans divers parcs municipaux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 11 août 2011, ces dernières ayant obtenu le plus haut pointage, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2003-1411 et conforme, à savoir :

Parc Martin-Perrier :

À la firme Techsport inc., 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0 au montant total de 52 721,70 \$, incluant les taxes.

Parc Woods :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 48 000 \$, incluant les taxes.

Parc Lattion :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 58 499,97 \$, incluant les taxes.

Parc Desjardins :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 78 499,47 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-003-20225	50 407,82 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Martin-Perrier
15-11005-001-20226	55 932,49 \$	Aménagement du parc Lattion - Aménagement - Parcs
06-30649-014-20227	75 054,24 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc Desjardins
02-79931-692-20228	30 000,00 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Équipements non-capitalisables
18-11011-001-20229	15 893,36 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Woods
04-13493	10 433,23 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-11011-006	7 745,14 \$		Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Moussette
18-11011-016	4 193,70 \$		Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc des Trembles
18-11011-015	826,56 \$		Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Allen
18-11011-001		12 765,40 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Woods

Un certificat du trésorier a été émis le 22 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1491

SOUSSION 2011 SP 237 - RÉAMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS INCLUANT LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BALANÇOIRES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Industries Simexco inc., 1709, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2, pour le réaménagement de divers parcs, incluant la fourniture et l'installation de balançoires, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour les lots 1, 2 et 3 de 685 548,86 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées en date du 29 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chacun des lots.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30685-001-20230	655 461,13 \$	Remplacement des balançoires - Balançoires
04-13493	30 087,73 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1492 **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-34 - 176 735,82 \$- PÉRIODE DU 20 AU 26 AOÛT 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-34 au montant de 176 735,82 \$ pour la période du 20 au 26 août 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1493 **PARTICIPATION MUNICIPALE À L'ÉVÉNEMENT « VERS UNE 22^E ÉDITION DE LA NUIT DES SANS-ABRI » - 21 OCTOBRE 2011**

CONSIDÉRANT QU'une soirée de sensibilisation à l'égard des sans-abri aura lieu le 21 octobre 2011 dans 21 villes du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est sensible à cette cause et désire s'associer à l'organisation en fournissant les services et les équipements nécessaires au bon déroulement et au succès de la soirée. Le coût estimé pour cet événement est d'environ 778 \$;

CONSIDÉRANT QUE cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau et au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la tenue de l'événement « La nuit des sans-abri » qui se déroulera au parc Sainte-Bernadette le 21 octobre 2011 entre 19 h et 2 h et dérogeant aux règlements numéros 42-2003 et 44-2003.

Il est de plus résolu que ce comité autorise le prêt et la fourniture des équipements ainsi que les services nécessaires au déroulement de l'événement, et ce, selon les conditions suivantes :

- Le comité organisateur est responsable de tout dommage causé aux équipements et biens de la Ville, si ce dommage est causé par des personnes sous son contrôle ou par des choses sous sa responsabilité. Le comité organisateur s'engage et s'oblige à dédommager la Ville de tout dommage causé à ses biens lié à la tenue de l'événement;
- dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Service des loisirs, des sports et développement des communautés du centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 5 000 000 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71526-134	778 \$	Transport - Équipement et ameublement - Temporaires - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 22 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1494 **SOUMISSION 2011 SI 249 - CARTES ACCÈS GATINEAU - SERVICES DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Keystone fabrication Plastiques ltée, 2168, rue de la Province, Longueuil, Québec, J4G 1R7 pour la fourniture de 100 000 Cartes Accès Gatineau (option 2), pour un montant total 66 076,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 18 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70030-671-20231	60 743,54 \$	Gestion des inscriptions et cartes accès - Fournitures de bureau
04-13493	2 900,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 432,96 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1495 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 33 - 2 756,99 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 36 - 325 047,46 \$ - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 35 - 7 634,77 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 33 - 1 439 319,47 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 33 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 36, la liste des réquisitions numéro 35 ainsi que la liste des embauches numéro 33 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 33	Pièces de comptes à payer	2 756,99 \$	12 au 16 septembre 2011
Liste PD numéro 36	Pièces de comptes à payer	325 047,46 \$	12 au 16 septembre 2011
Liste des réquisitions numéro 35	Pièces de comptes à payer	7 634,77 \$	12 au 16 septembre 2011
Liste des embauches numéro 33	Embauche de personnel temporaire	1 439 319,47 \$	5 au 9 septembre 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1496 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-36 POUR UN MONTANT TOTAL DE 561 600,45 \$ POUR LA PÉRIODE DU 8 AU 14 SEPTEMBRE 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-36 d'un montant de 561 600,45 \$ pour la période du 8 au 14 septembre 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1497 **SOUMISSION 2011 SI 213 - FACTURATION ANNUELLE - COMPTES DE TAXES 2012 - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme SIMCO Communications, 91, rue des Parulines, Gatineau, Québec, J9A 1Z3 pour la facturation annuelle des comptes de taxes 2012, pour un montant approximatif de 31 680,04 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13310-344-20216	30 289,65 \$	Finances - Impression pour diffusion
04-13493	1 390,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1498 **SUBVENTION DE 550 \$ - RESSOURCERIE DE L'OUTAOUAIS POUR L'ORGANISATION DE LA VALORIFÊTE - 21, 22 ET 23 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de Ressourcerie de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Albert Daoust, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 204, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour l'organisation de la Valorifête au Marché Notre-Dame les 21, 22 et 23 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	250 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1499 **SUBVENTION DE 750 \$ - ASSOCIATION RÉGIONALE DES WEST QUEBECERS - BANQUET DES PRIX D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – 28 OCTOBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de l'Association régionale des West Quebecers, à l'attention de Heather Stronach, 53, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L4, à titre de subvention pour l'organisation du banquet des prix de l'engagement communautaire qui se tiendra le 28 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	750 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1500 **SOUSSION 2011 SI 207 - RÉFECTION DE TOITURE DE BARDEAUX - DIVERS BÂTIMENTS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE TOURAINE ET DE MASSON-ANGERS - STEFAN PSENAK, DENIS TASSÉ ET LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes des contrats de réfection de toiture de bardeaux :

Section 1 (garage Masson-Angers) et section 2 (centre communautaire Front) :

Couvreur Rolland Boudreault, 660, rue Auguste-Mondoux, local 4, Gatineau, J9J 3K3 pour la réfection de toiture de bardeaux au garage de Masson-Angers, au montant total de 8 800,71 \$, incluant les taxes, et la réfection de la toiture de bardeaux du centre communautaire Front, au montant total de 18 142,56 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 août 2011, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour les deux sections.

Section 3 (centre communautaire de la Riviera) :

Morin Isolation et Toitures Itée, 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7, pour la réfection de la toiture du centre communautaire de la Riviera au montant total de 34 747,13 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11002-006-20232	41 636,59 \$	Enveloppe annuelle des travaux de remplacement de toitures - Toitures de bardeaux
18-11002-007-20233	17 346,31 \$	Enveloppe annuelle des travaux de remplacement de toitures - Centre communautaire Front
04-13493	2 707,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1501 **SOUSSION 2011 SI 274 - TRAITEMENT DE LA STRUCTURE DU RACLEUR D'UN DÉCANTEUR PRIMAIRE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme SRL Construction, 18, rue de Valcourt, unité 2, Gatineau, Québec, J8T 8G8 pour le traitement de la structure du racleur d'un décanteur primaire pour un montant total de 48 987,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11015-007-20234	46 837,75 \$	Équipements et divers travaux d'entretien - Usines de traitement de la structure
04-13493	2 150,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1502 **SOUSSION 2011 SP 042 - PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE DE LA RUE BOUDRIA - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 118012 Canada ltée – Les Entreprises Rob & Syl, 1371, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3J7 pour le prolongement de la conduite d'eau potable de la rue Boudria, et ce, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total révisé de 57 070,73 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 2 juin 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30682-001-20235	54 565,98 \$	Travaux de conduite - Égouts et aqueduc - Rue Boudria - Travaux d'aqueduc
04-13493	2 504,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1503 **SOUSSION 2011 SP 046 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE NILPHAS-RICHER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Outabec Construction (1991), 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 pour le réaménagement de la rue Nilphas-Richer, et ce, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 499 289,41 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 juin 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30683-001-20236	6 656,40 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Aqueduc
06-30683-002-20237	79 218,43 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Égout pluvial
06-30683-003-20238	129 947,53 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Travaux de béton
06-30683-004-20239	226 461,60 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Chaussée et pavage
06-30683-005-20240	35 092,37 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Travaux divers
04-13493	21 913,08 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30683-004	45 016,53 \$		Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Chaussée et pavage
06-30683-001		1 754,78 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Aqueduc
06-30683-005		3 395,19 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Travaux divers
06-30683-003		39 866,56 \$	Réaménagement de la rue Nilphas-Richer - Travaux de béton

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1504

SOUSSION 2011 SP 214 - RÉAMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAUX DE LUCERNE, DE DESCHÊNES, DU LAC-BEAUCHAMP, DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE BUCKINGHAM - ANDRÉ LAFRAMBOISE, ALAIN RIEL, STÉPHANE LAUZON, YVON BOUCHER ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes des contrats de réaménagement de parcs :

Parc Lucerne-Nord :

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour le réaménagement du parc Lucerne-Nord, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 41 400,35 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc du Relais :

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour le réaménagement du parc Relais, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 47 738,90 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc Madaire :

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour le réaménagement du parc Madaire, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 60 749,37 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc Spoutnik :

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour le réaménagement du parc Spoutnik, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 33 133,95 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc Marlène-Goyet :

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour le réaménagement du parc Marlène-Goyet, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 54 934,64 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc du Plouffe :

Excel Contractant inc., 3, rue de Picardie, suite 207, Gatineau, Québec, J8T 4R7 pour le réaménagement du parc Plouffe, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 51 186,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 juillet 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-014-20241	48 940,00 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Plouffe
18-11011-010-20242	52 523,64 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Marlène-Goyet
18-11011-009-20243	31 679,75 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Spoutnik
02-79933-692-20244	12 197,68 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Équipements non-capitalisables
18-11011-005-20245	45 885,49 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Madaire
18-11011-004-20246	45 643,71 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc du Relais
18-11011-002-20247	39 583,35 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Lucerne-Nord
04-13493	12 690,09 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1505 **SUBVENTION DE 200 \$ - AREQ-OUTAOUAIS - 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION - 25 OCTOBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de AREQ – Outaouais, à l'attention de madame Nicole Morin-Laplante, 15, rue McFaul, Gatineau, Québec, J8L 3M4 , à titre de subvention pour le 50^e anniversaire de l'organisation.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1506 **SUBVENTION DE 400 \$ - CLUB DE L'AGE D'OR LES BONS COPAINS DU GRAND GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre du Club de l'âge d'or Les Bons Copains du Grand Gatineau, à l'attention de monsieur Jean-Guy Durocher, 1135, chemin de Montréal Ouest, app. 6, Gatineau, Québec, J8M 1P3, à titre de subvention pour l'organisation d'activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	400 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1507 **SUBVENTION DE 1 675 \$ - COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS - 9^E NUIT DES SANS-ABRI À GATINEAU - 21 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 675 \$ à l'ordre du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais, à l'attention de monsieur Mathieu Déziel, 95, rue Lois, Gatineau, Québec J8Y 3R5, à titre de subvention pour l'organisation de la 9^e Nuit des sans-abri à Gatineau qui aura lieu le 21 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	25 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	200 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1508

**SOUSSION - ACHAT DE PNEUS POUR LES VÉHICULES DE POLICE -
SERVICE DES FINANCES - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 29.9.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville n'a pas l'obligation d'aller en appel d'offres si le Centre de Services partagés du Québec a déjà complété le processus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à émettre des commandes pour des pneus neufs d'hiver pour les véhicules de police, et ce, selon les contrats octroyés par le Centre de Services partagés du Québec suite à des appels d'offres publics. Ces commandes seront émises selon les besoins.

Les fonds à cette fin seront pris aux divers postes budgétaires d'inventaire et aux postes de budgets d'opération jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1509

SUBVENTION DE 600 \$ - CONSEIL DES ARTS D'AYLMER - EXPOSITION CHAMPÊTRE MOCA LOCA - 8 AU 10 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Conseil des Arts d'Aylmer, à l'attention de la présidente Diane Groulx, C.P. 224, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E5, à titre de subvention pour l'exposition champêtre Moca Loca, qui se tiendra du 8 au 10 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	150 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79932-972	200 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	250 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1510

AVENANT AU CONTRAT D'APPEL D'OFFRES 2011 SI 064 - STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION DE GAZ DANS LES ARÉNAS DE LA VILLE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-802 adoptée le 18 mai 2011, mandatait la firme RG Technilab pour un montant total de 34 660,55 \$, incluant les taxes, pour les travaux de standardisation des équipements de détection de gaz dans les arénas de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les équipements existants se sont avérés défectueux suite à leur raccordement au nouveau système de détection;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ne pouvait être détectée avant la préparation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés par le même entrepreneur pour préserver la garantie;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'entretien des édifices a évalué que le montant demandé est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine l'avenant au montant de 5 271,31 \$ pour la fourniture, l'installation, l'étalonnage et la certification de nouvelles sondes de détection de gaz à l'aréna Frank-Robinson.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-10019-009-20248	5 039,96 \$	Travaux correctifs - Systèmes de détection de gaz - Arénas
04-13493	231,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1511

AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES PÉRIODES PERMISES LE LONG DU BOULEVARD MALONEY OUEST DANS LE CADRE DU PROJET RAPIBUS (LOT 221) - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE des travaux de construction d'un tunnel sous le boulevard Gréber sont actuellement en cours dans le cadre du projet Rapibus;

CONSIDÉRANT QUE d'importants travaux de coffrage et de bétonnage sont requis dans le cadre de la construction du tunnel sous le boulevard Gréber;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a demandé, à la Société de transport de l'Outaouais, l'autorisation d'effectuer ces travaux de nuit, soit entre 21 h et 7 h et les dimanches, entre 7 h et 19 h, jusqu'à vers la fin décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a fait cette demande à la Société de transport de l'Outaouais afin de compléter ces travaux avant les froids hivernaux;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réinstallation de la voie ferrée doivent être effectués le long du boulevard Maloney Ouest dans le cadre du projet Rapibus, entre le pont noir et la montée Paiement;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a demandé, à la Société de transport de l'Outaouais, l'autorisation d'effectuer ces travaux les dimanches, entre 7 h et 19 h, jusqu'à vers la fin novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a fait cette demande à la Société de transport de l'Outaouais afin de compléter ces travaux avant l'accumulation de neige et l'arrivée des froids hivernaux;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront réalisés de nuit et les dimanches, soit hors des périodes permises par le règlement 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Société de transport de l'Outaouais :

- à faire réaliser des travaux de construction de nuit, de 21 h à 7 h et les dimanches, entre 7 h et 19 h, le long du boulevard Maloney Ouest, à proximité du boulevard Gréber, dans le cadre du projet Rapibus (lot 221), et ce, jusqu'à la fin décembre 2011;
- à faire réaliser des travaux de construction les dimanches, de 7 h à 19 h, le long du boulevard Maloney Ouest, entre le pont noir et la montée Paiement, dans le cadre du projet Rapibus (lot 221), et ce, jusqu'à la fin novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1512

PROJET DE GRAFFITIS SUR LES TROTTOIRS - CYCLISTES ET PIÉTONS

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la campagne sur la sécurité des cyclistes et des piétons, la Ville souhaite sensibiliser la population par un projet de graffitis sur des infrastructures publiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de permettre la réalisation de graffitis sur les trottoirs :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la réalisation de graffitis sur les trottoirs de l'intersection des boulevards de la Cité-des-Jeunes et du Mont-Bleu, et ce, dans le cadre de la campagne de sensibilisation piétonnière.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71129-341-20249	800 \$	Programme de gestion tags et graffitis - Publication d'avis et d'annonces

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1513

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME ANNE-MARIE HÉBERT TURCOTTE AU POSTE D'AVOCAT CONTRACTUEL - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

CONSIDÉRANT le départ de madame Francine Anzuluni Apendeki au poste d'avocat (poste numéro SAJ-CAD-011 au plan d'effectifs des cadres) au Service des affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour le Service des affaires juridiques d'avoir une ressource supplémentaire afin de maintenir le niveau de service :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de madame Anne-Marie Hébert Turcotte au poste d'avocat contractuel (poste numéro SAJ-CAD-011 au plan d'effectifs des cadres) au Service des affaires juridiques pour une période d'un an, soit du 19 septembre 2011 au 14 septembre 2012, selon les modalités du contrat de travail.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-12200-115 – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1514

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR MARTIN BLANCHETTE AU POSTE D'AVOCAT CONTRACTUEL - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

CONSIDÉRANT le départ en congé de maternité de madame Geneviève Bertrand au poste d'avocat (poste numéro SAJ-CAD-008 au plan d'effectifs des cadres) au Service des affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour le Service des affaires juridiques d'avoir une ressource supplémentaire afin de maintenir le niveau de service :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Martin Blanchette au poste d'avocat contractuel (poste numéro SAJ-CAD-008 au plan d'effectifs des cadres) au Service des affaires juridiques pour une période de huit mois, soit du 12 septembre 2011 au 18 mai 2012, selon les modalités du contrat de travail.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-12200-115 – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1515

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUC PARIS AU POSTE DE PLANIFICATEUR, ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PRÉDICTIF - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de planificateur, Entretien préventif et prédictif à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-079 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Luc Paris au poste de planificateur, Entretien préventif et prédictif à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-079 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable, Logistique.

Le salaire de monsieur Luc Paris est établi à la classe 2, 7^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Luc Paris sera assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Luc Paris sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de quatre semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31120-115 – Service des travaux publics – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1516

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR PIERRE LAJEUNESSE AU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE, ANIMATION ET LETTRES - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de bibliothécaire, Animation et lettres à la Division de la bibliothèque et des lettres du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Pierre Lajeunesse au poste de bibliothécaire, Animation et lettres à la Division de la bibliothèque et des lettres du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne de la chef de division de la bibliothèque et des lettres.

Le salaire de monsieur Pierre Lajeunesse sera celui de la classe 3, 3^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Pierre Lajeunesse est assujéti à une période d'essai de douze mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Pierre Lajeunesse sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-72210-115 – Service des arts, de la culture et des lettres – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1517 **ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR MICHEL BOUCHER AU POSTE D'ÉVALUATEUR I - SERVICE D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire de faire autoriser toutes dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à l'engagement temporaire de monsieur Michel Boucher sera au-delà de la limite de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a nécessité d'accepter l'engagement de monsieur Michel Boucher au poste d'évaluateur I au Service d'évaluation pour la période du 6 septembre 2011 au 24 février 2012 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement temporaire de monsieur Michel Boucher au poste d'évaluateur I au Service d'évaluation.

Le salaire de monsieur Michel Boucher sera celui de la classe 10, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15120-132 – Confection de rôle d'évaluation – Service d'évaluation – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1518* **MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DIVISION DE LA VOIRIE ET DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS**

CONSIDÉRANT l'analyse complète des besoins opérationnels effectués par le Service des travaux publics :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil municipal de modifier la structure organisationnelle du Service des travaux publics de la façon suivante :

- Transférer le poste de journalier II (poste numéro STP-BLE-166 au plan d'effectifs des cols bleus) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître, Secteur ouest à la Division de la voirie du Service des travaux publics;

- Transférer le poste de journalier I (poste numéro STP-BLE-141 au plan d'effectifs des cols bleus) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître, Secteur de Hull à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics;
- Abolir le poste de journalier I (poste numéro STP-BLE-153 au plan d'effectifs des cols bleus) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des cols bleus à la Division de la voirie du Service des travaux publics;
- Créer un poste de journalier II (poste numéro STP-BLE-414 au plan d'effectifs des cols bleus) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître, Secteur ouest à la Division de la voirie du Service des travaux publics.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des travaux publics – Division de la voirie et Division des parcs, des espaces verts et des arénas de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service mentionné.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1519*

MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DU GREFFE

CONSIDÉRANT QUE le Service du greffe a procédé à une révision de son organigramme et des rôles et responsabilités de son équipe administrative;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 8 mars 2011, par sa résolution numéro CM-2011-194, la modification de structure organisationnelle au Service du greffe :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil municipal de modifier la structure organisationnelle du Service du greffe de la façon suivante :

- Abolition du poste de secrétaire II (poste numéro GRF-BLC-021 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1520

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MOHAMED MOUAS AU POSTE DE CONTREMAÎTRE, USINES ET EAUX USÉES - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Usines et eaux usées à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-009 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Mohamed Mouas au poste de contremaître, Usines et eaux usées à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-009 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du responsable, Usines d'eaux usées.

Le salaire de monsieur Mohamed Mouas sera celui de la classe 3, 7^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Mohamed Mouas sera assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Mohamed Mouas sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément au recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41110-115 – Service de l'environnement – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1521

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR YVON FAUBERT AU POSTE DE CONTREMAÎTRE, GRANULATION ET SITE COOK - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Granulation et site Cook à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Yvon Faubert au poste de contremaître, Granulation et site Cook à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable d'eaux usées.

Le salaire de monsieur Yvon Faubert sera celui de la classe 3, 1^{er} échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Yvon Faubert sera assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Yvon Faubert sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41110-115 – Service de l'environnement – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1522

ENTENTE DE TERMINAISON D'EMPLOI - EMPLOYÉ 103834

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103834 est à l'emploi de la Ville depuis le 3 octobre 1977;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103834 a manifesté son intention de quitter ses fonctions afin de prendre sa retraite à compter du 1^{er} octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103834 et le Service des ressources humaines en sont venu à une entente concernant les modalités de départ :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'entente de terminaison d'emploi intervenue entre le Service des ressources humaines et l'employé 103834;

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente de terminaison d'emploi de l'employé 103834.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1523

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES SERVICES JURIDIQUES PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2009-AI-208

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 79-5-2009 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour les services juridiques concernant une cause en déontologie policière (numéro 2009-AI-208) sera au-delà de la limite de la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21100-412 – Administration – Police – Services juridiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 septembre 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif